



Affiché le 21.06.2011

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 17 juin 2011

L'an Deux Mille Onze,
Le dix-sept juin à dix-neuf heures trente,

Le Conseil Municipal légalement convoqué le 10 juin 2011, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Claude GUILLET, Maire.

Etaient présents :

Claude GUILLET, Véronique DUBETTIER-GRENIER, André CERCLIER, Nathalie GÂTÉ, Yvon VINCENT-MORGAT, Véronique BOUËT, Olivier DESCHANEL, Françoise PICHON-TUQUET, René PRAT, Bernard BERTHELOT, Claudine CHOPELIN-RAPPENNE, Mickaël CADOT, Catherine COUPAYE, Jean-Marie BIDEF, Stéphanie CASTELIN, Benjamin GUERRIAU, François VOUZELLAUD, Patrick BARAU, Brigitte CORRE, Catherine NEDELEC, Dominique ANÉE, Bernard SCORVIDERE, Gilles CAVÉ, Claude FROTTÉ, Cédric TALBOURDET, Véronique HERVÉ-GAGNEUL, Jean-Jacques TRÉHIN.

Pouvoirs : Mireille GALBRUN à Véronique DUBETTIER-GRENIER, Edwige BRACHU à Jean-Marie BIDEF, Sylvie BERTEL à Brigitte CORRE, Karine COURTOIS-MAISONNEUVE à Yvon VINCENT-MORGAT, Marie-Christine BIERLING à Gilles CAVÉ, Hervé SALMON à Jean-Jacques TRÉHIN.

Madame Catherine NEDELEC a été élue secrétaire de séance.

Nombre de conseillers :

- en exercice : 33
- présents : 26 (délibérations 2 à 5), 27 (délibérations 1, 6 à 27)
- votants : 32 (délibérations 2 à 5), 33 (délibérations 1, 6 à 27)

N° 1 : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2010 - BUDGET VILLE

Le Conseil Municipal,

CONSTATE que le compte de gestion 2010 - budget ville - correspond en tous points au compte administratif 2010 et que leurs résultats sont identiques, et de déclarer qu'il n'appelle aucune observation ni réserve.

N° 2 : COMPTE ADMINISTRATIF 2010 - BUDGET VILLE

Le Conseil Municipal,

APPROUVE le compte administratif pour l'exercice 2010.

N° 3 : AFFECTATION DE L'EXCEDENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT - BUDGET VILLE

Le Conseil Municipal,

DECIDE d'affecter l'excédent de la section de fonctionnement d'un montant de 4 508 909,17 euros au financement de la section d'investissement au compte 1068.

N° 4 : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2010 - BUDGET ESPACE CULTUREL ET DE LOISIRS DE LA FLEURIAYE

Le Conseil Municipal,

CONSTATE que le compte de gestion 2010 - budget Espace Culturel et de Loisirs - correspond en tous points au compte administratif 2010 et que leurs résultats sont identiques, et de déclarer qu'il n'appelle aucune observation ni réserve.

N° 5 : COMPTE ADMINISTRATIF 2010 - BUDGET ESPACE CULTUREL ET DE LOISIRS DE LA FLEURIAYE

Le Conseil Municipal,

APPROUVE le compte administratif pour l'exercice 2010.

N° 6 : BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2011 - BUDGET VILLE

Le Conseil Municipal,

APPROUVE le budget supplémentaire pour l'exercice 2011.

N° 7 : BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2011 - BUDGET ESPACE CULTUREL ET DE LOISIRS DE LA FLEURIAYE

Le Conseil Municipal,

APPROUVE le budget supplémentaire pour l'exercice 2011.

N° 8 : BUDGET VILLE 2011 - AUTORISATION DE PROGRAMME ET CREDIT DE PAIEMENT

Le Conseil Municipal,

APPROUVE les autorisations de programme et l'affectation aux opérations comme indiqué dans le document ci-annexé.

N° 9 : ACTUALISATION DES TARIFS DES SERVICES MUNICIPAUX

Le Conseil Municipal,

FAMILLE & EDUCATION

Tarifs d'adhésion à la Ludothèque

DECIDE d'actualiser les tarifs de la Ludothèque pour l'année 2011-2012, selon les modalités ci-dessous :

Quotients familiaux	Tarifs Annuels – Carte Individuelle			
	Carquefou		Hors Carquefou	
	2010-2011	2011-2012	2010-2011	2011-2012
Inférieur à 457 €	8,28 €	8,40 €	10,53 €	10,69 €
Inférieur ou égal à 915 €	12,16 €	12,34 €	15,31 €	15,54 €
Supérieur à 915 €	15,77 €	16,00 €	20,22 €	20,52 €

Pour les collectivités ou organismes extérieurs : 20,52 € (20,22 € en 2010-2011).

Il est rappelé :

- que la carte d'utilisateur, valable un an de date à date, donne le droit d'emprunter un jeu tous les 15 jours,
- la possibilité d'achat d'une carte « jeux en plus », au tarif unique de 2 €.

Tarifs de l'accueil périscolaire

APPLIQUE, à compter du 1^{er} septembre 2011, pour l'accueil périscolaire municipal, une tarification au taux d'effort avec un tarif au quart d'heure variant entre 0,17 € et 0,33 €, comme suit :

Composition de la famille	1 ou 2 parents				
	1 enfant	2 enfants	3 enfants	4 enfants	5 enfants
Nombre d'enfants à charge	1 enfant	2 enfants	3 enfants	4 enfants	5 enfants
Nombre de parts	2,5	3	4	4,5	5
Tarif minimum	0,17 € par quart d'heure				
Taux d'effort	0,06 %	0,05 %	0,04 %	0,03 %	0,03 %
Tarif maximum	0,33 € par quart d'heure				

Enfant titulaire de la carte d'invalidité : + 0,5 part/enfant

- ✓ D'appliquer le tarif maximum pour les élèves domiciliés hors Carquefou,
- ✓ D'accorder la gratuité pour le 3^{ème} enfant et au-delà, lorsqu'au moins deux enfants d'une même famille résidant à Carquefou sont inscrits à l'accueil périscolaire.

Tarifs de la restauration scolaire

APPLIQUE, à compter du 1^{er} septembre 2011, pour la restauration scolaire, la tarification au taux d'effort avec un tarif du repas-élève variant entre 1,78 € et 4,05 €, comme suit :

Composition de la famille -	1 ou 2 parents
-----------------------------	----------------

nombre d'enfants	1 enfant	2 enfants	3 enfants	4 enfants	5 enfants
Nombre de parts	2,5	3	4	4,5	5
Tarif minimum	1,78 € par repas-élève				
Taux d'effort	0,06 %	0,05 %	0,04 %	0,03 %	0,03 %
Tarif maximum	4,05 € par repas-élève				

Enfant titulaire de la carte d'invalidité : + 0,5 part/enfant

APPLIQUE le tarif du repas-élève maximum pour les élèves domiciliés hors Carquefou,

DECIDE d'effectuer un abattement de 20 % sur le tarif du repas-élève des enfants bénéficiant d'un **Projet d'Accueil Individualisé (PAI)**, puisque ces familles doivent fournir un panier-repas pour leur enfant.

APPLIQUE le tarif du repas-élève minimum pour les assistantes familiales employées par le Conseil Général ou par une association qui accueillent des enfants confiés par le Service d'Aide Sociale à l'Enfance.

Tarifs de la restauration municipale, hors scolaire

APPLIQUE, à compter du 1^{er} septembre 2011, les tarifs de la restauration municipale, hors scolaire, comme suit :

Au 01/09/2010	Au 01/09/2011	
5,38 €	5,46 €	<u>Repas adultes</u> - Personnel Municipal - Personnel Education Nationale - Associations locales - Stagiaires des écoles
7,30 €	7,41 €	<u>Repas adultes</u> - Personnel des Administrations (sauf Education Nationale) - Autres utilisateurs
5,38 €	5,46 €	<u>Portage repas adultes</u> - CCAS – portage à domicile
3,77 €	3,83 €	<u>Repas enfants</u> - Accueil de loisirs

VIE CULTURELLE

Tarifs d'inscription à la Médiathèque municipale Hélène Carrère d'Encausse

ACTUALISE les tarifs des abonnés n'habitant pas Carquefou, et de fixer les tarifs d'abonnement à la Médiathèque, pour un an, de date à date, selon le tableau ci-dessous, à compter du 1^{er} septembre 2011 :

Au 01/09/2011		Abonnement : livres, revues et vidéos documentaires	Abonnement : tous supports
CARQUEFOU	ENFANT (moins de 18 ans)		4 €
	ADULTE	9,30 €	29,50 €
HORS CARQUEFOU	ENFANT (moins de 18 ans)	6,50 €	28,95 €
	ADULTE	17,05 €	49,85 €

L'utilisateur (hors les groupes) pourra emprunter jusqu'à 12 documents, pour une durée de 3 semaines. L'emprunt sera limité pour certains supports :

- Livres : 4 dont 1 nouveauté,
- Revues : 4
- Bandes dessinées : 4
- Vidéos de documentaires (VHS ou DVD) : 2
- Vidéos de films (VHS ou DVD) : 2
- Disques compact : 2

Conformément au règlement intérieur, une charte spécifique définit les conditions d'accueil et d'emprunt des groupes.

PERMET l'inscription des assistantes maternelles habitant sur Carquefou et affiliées au RAM, de bénéficier d'un abonnement au tarif enfant dans le cadre de leur activité professionnelle.

MAINTIENT pour le personnel de la collectivité, le tarif réservé aux habitants de la commune, quel que soit son lieu de résidence.

MAINTIENT le coût d'acquisition, après vol ou perte, d'une nouvelle carte d'adhésion à 1,60€.

MAINTIENT le remboursement des documents perdus ou détériorés à la valeur d'achat à la date du remplacement.

MAINTIENT le tarif des photocopies et impressions en format A4, noir et blanc : 0,15 €

VIE SPORTIVE

Tarifs de la participation des familles aux animations Multi-Sports et Multi-Vac

FIXE, à compter du 1er septembre 2011, le montant de la participation financière des usagers à ces animations, comme suit :

	Animation Multi-Sports par cycle	Animation Multi-Vac tarif journalier (restauration comprise)
Enfant de Carquefou	14,20 €	19,70 €
Enfant hors Carquefou	16,75 €	23,20 €

PERMET au personnel municipal de la collectivité de bénéficier du tarif réservé aux habitants de la Commune, quel que soit son lieu de résidence.

AUTORISE le Trésorier Principal à procéder au remboursement de la participation totale ou partielle, en cas de désistement pour des raisons médicales sur présentation de justificatifs.

Fréquentation de la Piscine – Conventions avec les communes et associations extérieures

FIXER le coût d'un créneau horaire à 262,50 € pour les communes et associations extérieures à Carquefou utilisatrices de la Piscine Daniel Gilard.

DECIDE d'habiliter sur cette base, Monsieur le Maire ou son représentant, à signer les conventions correspondantes entre la Commune et les utilisateurs précités.

Tarifs de location des installations municipales

ACTUALISE les tarifs en intégrant 4 nouveaux tarifs (C et E – Tarifs réduits, H et J - Tarifs normaux)

- Piscine Municipale "Daniel Gilard" Actualisation au 15 septembre 2011 (du fait de la fermeture pour vidange) :

	Tarif
- Enfant de moins de 6 ans	Gratuit
- Etablissements scolaires primaires de Carquefou suivant planification	Gratuit
- Personnel Municipal lors de l'ouverture au public entre 12h00 et 14h00 durant toute l'année, le samedi après-midi durant les périodes scolaires Personnel Municipal et enfants de moins de 18 ans de celui-ci pendant les périodes de petites vacances scolaires	Gratuit
A Entrée unitaire Scolaire, étudiant, personne inscrite à Pôle Emploi (sur présentation d'un avis de situation de moins de 3 mois)	1,35 €
B Carte 10 entrées (valable 1 an) scolaire, étudiant, personne inscrite à Pôle Emploi (sur présentation d'un avis de situation de moins de 3 mois) – Habitants de Carquefou	10,95 €
C Carte 10 entrées (valable 1 an) scolaire, étudiant, personne inscrite à Pôle Emploi (sur présentation d'un avis de situation de moins de 3 mois) – Habitants non domiciliés à Carquefou	12,00 €
D Carte 20 entrées (valable 1 an) scolaire, étudiant, personne inscrite à Pôle Emploi (sur présentation d'un avis de situation de moins de 3 mois) – Habitants de Carquefou	21,90 €
E Carte 20 entrées (valable 1 an) scolaire, étudiant, personne inscrite à Pôle Emploi (sur présentation d'un avis de situation de moins de 3 mois) – Habitants non domiciliés à Carquefou	24,00 €
F Entrée unitaire Tarif normal	2,50 €
G Carte 10 entrées (valable 1 an) Tarif normal – Habitants de Carquefou	19,55 €
H Carte 10 entrées (valable 1 an) Tarif normal – Habitants non domiciliés à Carquefou	22,50 €
I Carte 20 entrées (valable 1 an) Tarif normal – Habitants de Carquefou	39,10 €
J Carte 20 entrées (valable 1 an) Tarif normal – Habitants non domiciliés à Carquefou	45,00 €
K Cours collectif de 10 leçons de natation -	36,55 €

L	Habitants de Carquefou (entrées comprises) Cours collectif d'1 leçon de natation – Habitants de Carquefou (entrée comprise)	3,65 €
M	Cours collectif de 10 leçons de natation – Habitants non domiciliés à Carquefou (entrées comprises)	49,55 €
N	Cours collectif d'1 leçon de natation – Habitants non domiciliés à Carquefou (entrée comprise)	4,95 €
O	Réattribution de carte suite à perte, vol* ou dégradation de la carte initiale	10,45 €

* sauf présentation du justificatif de dépôt de plainte pour vol.

Le Trésorier Principal pourra être amené à effectuer un remboursement de carte d'entrées multiples ou de cours collectifs, pour toute personne ne pouvant plus pratiquer la natation sur justification médicale.

Le personnel municipal de la Collectivité pourra bénéficier du tarif réservé aux habitants de la Commune, quel que soit son lieu de résidence.

- Terrains de grands et petits jeux, et salles de sports Actualisation au 1er septembre 2011 :

INSTALLATIONS	Tarif
1) Mise à disposition selon planning aux associations, entreprises, établissements scolaires primaires de Carquefou	Gratuit
2) Mise à disposition selon planning aux associations, entreprises et organismes hors Carquefou :	51,70 €
- Terrains de grands jeux (Football, rugby, hockey, etc...) par créneau de 2 heures	
- Terrains de petits jeux (Tennis, plateaux sportifs, etc...)	10,45 € / heure
- Salles de sports	33,00 € / heure

- Salles polyvalentes Actualisation au 1er Septembre 2011 :

OBJET	Tarif	
	BEAUREGARD DESIRADE FLORIGNY MEZZANINE PISCINE PICAUDIÈRE VALLON	TERTRE
1) - Expositions, conférences, séances de projection organisées dans le cadre des activités des associations sportives et culturelles de Carquefou (sans droits d'entrée) - Réunions de copropriétaires et de bureaux d'associations de Carquefou (jusqu'à 22h00) - Réunions d'élus et employés municipaux (actifs et retraités) de Carquefou - Réunions de Syndicats et de Comités d'Entreprises de Carquefou ou réunions à caractère politique ou social (jusqu'à 22h00)	Gratuit	Gratuit

2) Réunions à caractères de loisirs (jusqu'à 22h00) : - Associations, particuliers de Carquefou, Entreprises et Comités d'Entreprises de Carquefou et hors Carquefou, Associations nationales, régionales et départementales	6,15 €/h *	6,15 €/h *
3) Réunions à caractères de loisirs (jusqu'à 3h00 du matin) : - Associations, particuliers, Entreprises et Comités d'Entreprises de Carquefou	/	183,00 €

* Minimum de location : 3 heures

Le montant des recettes sera crédité sur les comptes 752 des fonctions 33, 411, 412, 421, 61 et 70631 de la fonction 413.

N° 10 : MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Le Conseil Municipal,

MODIFIE le tableau des effectifs de la manière suivante :

Filière	Grade	Modification du tableau
Administrative	Attaché principal à TC	-1
	Adjoint administratif principal 2 ^{ème} classe à TC	+1
	Adjoint administratif 1 ^{ère} classe à TC	-1
Technique	Technicien principal de 1 ^{ère} classe à TC	+1
	Contrôleur principal à TC	-1

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2011.

N° 11 : INSTAURATION DE L'INDEMNITE FORFAITAIRE REPRESENTATIVE DE SUJETIONS ET DE TRAVAUX SUPPLEMENTAIRES POUR LES EDUCATEURS DE JEUNES ENFANTS

Le Conseil Municipal,

INSTAURER l'indemnité forfaitaire représentative de sujétions et de travaux supplémentaires pour les agents du cadre d'emplois des éducateurs de jeunes enfants conformément aux dispositions de la délibération du 16 décembre 2010 sur l'évolution du régime indemnitaire.

DECIDE de la verser mensuellement aux agents remplissant les conditions.

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2011 (chapitre 012).

N° 12 : INDEMNITES HORAIRES POUR TRAVAUX SUPPLEMENTAIRES (IHTS)

Le Conseil Municipal,

AUTORISE le versement d'indemnités horaires pour travaux supplémentaires (IHTS) aux fonctionnaires et agents non titulaires de catégorie B et C conformément au décret n°2007-1630 du 19 novembre 2007.

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2011 (chapitre 012).

N° 13 : ORGANISATION DES RENCONTRES INTERNATIONALES DU DESSIN DE PRESSE

Le Conseil Municipal,

AUTORISE, chaque année, la prise en charge par la Ville de Carquefou des frais liés aux changements ou annulation de billets d'avion ou de train.

Pour la 13^{ème} édition des RIDEP, les crédits seront inscrits au BP 2012.

N° 14 : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS COMPLEMENTAIRES AUX COMITES DE JUMELAGE RACOVITA ET EERSEL

Le Conseil Municipal,

ATTRIBUE une subvention de 5 000 euros au Comité de jumelage Carquefou – Racovita.

ATTRIBUE une subvention au Comité de jumelage Carquefou – Eersel correspondant au calcul suivant : nombre de personnes du groupe Kerc'hfaou participant au déplacement multiplié par le coût individuel du déplacement en car (selon devis du car fourni par le Comité de Jumelage), sous réserve de la confirmation de la participation de Kerc'hfaou. Le montant maximum est fixé à 2000 euros.

Les crédits sont inscrits au BP 2011.

N° 15 : SUBVENTION COMPLEMENTAIRE A L'ASSOCIATION DES ASSISTANTES MATERNELLES LES PITCHOUNS

Le Conseil Municipal,

ATTRIBUE une subvention complémentaire de 300 € à l'association les Pitchouns.

Les crédits sont inscrits au budget supplémentaire 2011 (63-6574).

N° 16 : OGECE - CONTRAT D'ASSOCIATION AVEC L'ECOLE PRIVEE MIXTE SAINT-JOSEPH - PARTICIPATION COMMUNALE 2011

Le Conseil Municipal,

DECIDE de retenir le coût 2010 d'un élève de l'école publique, comme suit :

- . 1 141,55 € pour un élève de classe maternelle (1 152,24 € en 2009)
- . 440,71 € pour un élève de classe élémentaire (435,23 € en 2009)

VERSE à l'OGECE, selon les coûts 2010 ci-dessus retenus, une participation prévisionnelle au titre de l'année 2011 :

- . pour les seuls élèves, y compris les enfants dits de 2 ans, résidant sur le territoire de la Commune qui auront été accueillis dans les mêmes conditions que celles définies pour les écoles publiques.

PROCEDE à la régularisation financière de l'année 2010 selon ces mêmes coûts élèves.

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif 2011 (213-65583)

N° 17 : PARTICIPATION 2011 DE LA VILLE A L'OGEC RESTAURANT DE L'ECOLE PRIVEE MIXTE SAINT-JOSEPH

Le Conseil Municipal,

FIXE la participation de la Ville à l'OGEC restaurant de l'école privée Saint-Joseph, comme suit :

- . 0,76 € pour la tranche fixe
- . 2,23 € pour la tranche variable

DECIDE de verser cette participation pour les élèves résidant sur la Commune, au vu des états de fréquentations fournis par l'OGEC.

Les crédits sont inscrits au budget primitif 2011 (213-657482)

N° 18 : ACTUALISATION DES TARIFS DES LOCATIONS DE SALLES A L'ECL POUR 2012

Le Conseil Municipal,

MAINTIENT les tarifs de location des salles pour l'année 2012 et de réactualiser les tarifs de location de matériel comme suit :

TARIFS JOURNALIERS HORS TAXES DE LOCATION DE LA SALLE JEAN DU REAU

	Particulier Carquefou		Association Carquefou		Entreprise Carquefou		Association, Particulier, Entreprise hors Carquefou	
	semaine	Vendredi samedi dimanche Jour férié	semaine	Vendredi samedi dimanche Jour férié	semaine	Vendredi samedi dimanche Jour férié	semaine	Vendredi samedi dimanche Jour férié
SALLE tarif jour	342	427	117	427	441	554	588	853
CUISINE Tarif jour	182	182	182	182	182	182	226	226

TARIFS JOURNALIERS HORS TAXES DE LOCATION DE LA SALLE NICOLE ETIENNE

	Tarif spécial Jeunes 16-25 ans (1) Carquefou	Association et Particulier Carquefou		Entreprise Carquefou		Association, Particulier, Entreprise hors Carquefou	
	Vendredi, samedi, dimanche Jour férié	semaine	Vendredi samedi dimanche Jour férié	semaine	Vendredi samedi dimanche Jour férié	semaine	Vendredi, samedi, dimanche Jour férié
Tarif journalier	150	270	339	306	383	393	589
Tarif ¹ / ₂ journée sans prestation technique		212		212		275	
Tarif ¹ / ₂ journée avec prestation technique		287		287		353	

(1) Soirée festive organisée pour les jeunes.

TARIFS JOURNALIERS HORS TAXES DE LOCATION DU DEAMBULATOIRE ET DE L'ACCUEIL

	Carquefou		Hors Carquefou	
	semaine	Vendredi, samedi dimanche, Jour férié	semaine	Vendredi, samedi dimanche, Jour férié
Déambulatoire tarif journalier	264	330	344	508
Accueil tarif journalier	306	383	391	589
Déambulatoire ou accueil tarif 2h	152	190	197	293

TARIFS JOURNALIERS HORS TAXES DE LOCATION DU THEATRE DE DION

	Association Carquefou	Entreprise Carquefou	Association, Particulier Entreprise hors Carquefou
Tarif journée complète	936	1 198	2 443
Tarif journée Forfait 10 H	619	799	1 662
Tarif ½ journée 6H	464	598	1 245
Tarif journée montage sans spectateur	305	397	397
Tarif ½ journée montage sans spectateur	227	297	297

Les tarifs de location du Théâtre de Dion n'incluent pas la prestation du personnel technique, le matériel audiovisuel, ni les demandes spécifiques.

➤ La location des lieux comprend :

- la mise à disposition de matériel et équipements attachés à la structure en quantité et aux normes de sécurité,
- la mise à disposition d'un technicien.

A contrario, elle ne comprend pas :

- ni les coûts éventuels de personnel supplémentaire facturés en sus,
- ni les coûts éventuels de personnel de sécurité facturés en sus,
- ni la location de matériel spécifique pour l'organisation de manifestation.

➤ Par ailleurs, il est précisé que :

- tout dépassement fait l'objet d'une majoration du tarif de location représentant 1/6 par heure supplémentaire du montant total de ladite location avec un minimum de 124 € HT,
- le principe d'une caution de 800 € est exigé à la signature de la convention,
- le montant de la location (hors prestations techniques éventuelles) est payable de la façon suivante : d'une part un chèque d'arrhes d'une valeur de 30% du montant de la location payable dès la signature de la convention et d'autre part le solde réglé 15 jours minimum avant la manifestation,
- chaque location fait l'objet d'une convention précisant les modalités de mise à disposition,
- le Conseil Municipal se réserve la possibilité de modifier les tarifs à tout moment et il conviendra donc d'appliquer les tarifs en vigueur à la date d'utilisation.

- la gratuité de l'accueil est accordée à tout demandeur désirant louer simultanément le théâtre, la salle Jean du Réau, le déambulatoire et l'accueil,
- la location en soirée, veille de jour férié, se voit appliquer le tarif jour férié si cette manifestation se prolonge au-delà de minuit, y compris le 31 décembre,

- le tarif "Carquefou" s'applique en cas de mariage, si l'un des mariés (ou un de ses parents directs) habite Carquefou.

➤ Le tarif journalier de location et de mise en place du podium est le suivant : de 4 à 24 m² = 45 € HT et de 24 à 48 m² = 90 € HT.

➤ Le tarif journalier pour le droit d'utilisation de l'espace extérieur de l'ECL est de 0.41 € HT au m².

➤ Toutes les prestations spécifiques supplémentaires demandées par l'organisateur ne pouvant être assurées directement par l'Espace Culturel (location de matériels spécifiques, prestations alimentaires, etc) pourront être sous-traitées et refacturées par l'ECL à l'organisateur.

➤ Les taux horaires des techniciens, habilleuses, hôtesse et les tarifs de location du matériel de sonorisation, d'audiovisuel, ainsi que la mise en place de matériel divers sont fixés comme suit :

- un technicien régisseur, l'heure 39 € HT
- un technicien, l'heure 30 € HT
- une hôtesse, l'heure 18 € HT
- un agent de sécurité incendie, l'heure 25 € HT
- une habilleuse, l'heure 29 € HT

Le matériel non compris dans la location est facturé comme suit :

- Supplément Micro HF	39 € HT
- Supplément Pupitre	39 € HT
- Vidéo projecteur 2 000 Lumens	80 € HT
- Vidéo projecteur 4 500 Lumens	160 € HT
- Vidéo projecteur 12 000 Lumens	750 € HT
- Vidéo projecteur 12 000 Lumens 1/2 journée	375 € HT
- Ecran de contrôle 117 cm	90 € HT
- Ecran de contrôle 117 cm + pied et mini ordinateur	120 € HT
- Caméra	39 € HT
- Ecran manuel	35 € HT
- Sonorisation de base (Package 1) 2 PS8 ou 2 PS10 > 1 Micros HF et 2 Micros Cable	76 € HT
- Sonorisation de base (Package 2) 2 ou 4 PS10 > 2 Micros HF et 4 à 6 Micros cable	157 € HT
- Sonorisation (Package 3) 4 à 6 PS10 Plus 2 Sub Bas Console Venise Kit Micros Pour la Sonorisation petit concert	304 € HT
- nappe	4 € HT
- mange-debout	15 € HT

Les termes de ladite convention sont modifiés en conséquence sur le plan tarifaire.

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer les conventions de location,

PERMET au régisseur des droits de location de salles de l'Espace Culturel et de Loisirs de la Fleuriaye d'encaisser les recettes correspondantes.

N° 19 : CONCERTS D'ENSEMBLES PROFESSIONNELS PROGRAMMES PAR L'ECOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE

Le Conseil Municipal,

APPROUVE les tarifs ci-dessous à compter du 1er septembre 2011 pour les concerts d'ensembles professionnels programmés par l'Ecole Municipale de Musique.

Tarif tout public	10,00 €
Tarif réduit* : - Jeunes moins de 18 ans - Etudiants moins de 25 ans - Bénéficiaires du RSA * sur présentation d'un justificatif	7,50 €
Elèves de l'école Municipale de Musique	5,00 €
Enfants moins de 12 ans	gratuit

AUTORISE le régisseur, dans le cadre de la régie de recettes, à percevoir ces paiements.

N° 20 : ENTREE AU MUSEE

Le Conseil Municipal,

APPROUVE la gratuité d'accès au musée pour l'ensemble des visiteurs à compter du 1^{er} janvier 2012.

N° 21 : SALON D'AUTOMNE : PRIX DU JURY

Le Conseil Municipal,

DECIDE l'attribution des prix suivants :
« Peinture/Aquarelle/Pastel/Dessin/Gravure » : 500 €
« Sculpture » : 500 €
« Coup de cœur du Public » : 300 €
« Regards d'enfants » : 300 €

Les crédits correspondants sont prévus sur la ligne budgétaire 6233.30.

N° 22 : SUBVENTIONS COMPLEMENTAIRES AUX ASSOCIATIONS SPORTIVES

Le Conseil Municipal,

ATTRIBUE les montants suivants au titre de la saison sportive 2010/2011 :

Manifestations sportives :

- une subvention complémentaire de 500 €, à l'USJA Pétanque pour l'organisation du Grand Prix de la Ville le 18 juin 2011.

Participation exceptionnelle à des compétitions :

- une subvention complémentaire de 600 €, à l'Association sportive UGSEL du Collège Sainte Anne pour sa participation au Championnat de France UGSEL de golf par équipes à Serbannes (Allier) les 17, 18 et 19 mai 2011.
- une subvention complémentaire de 400 €, à l'Atlantique Rugby Fauteuil pour sa participation à la Coupe d'Europe des Clubs à Heidelberg (Allemagne) les 25, 26 et 27 mars 2011.
- une subvention complémentaire de 100 €, à l'USJA Gymnastique Masculine pour sa participation aux Championnats de France en individuel à Saint Etienne (Loire) le 8 mai 2011.

Les crédits nécessaires sont inscrits au Budget 2011 (40-6574).

N° 23 : BILAN FONCIER 2010

Le Conseil Municipal,

APPROUVE le bilan des acquisitions et des cessions opérées pour l'année 2010, sur le territoire de la Commune de Carquefou.

DECIDE d'annexer ce bilan au compte administratif de la Commune.

N° 24 : TRANSFORMATION DE NANTES METROPOLE AMENAGEMENT EN SOCIETE PUBLIQUE LOCALE (S.P.L.)

Le Conseil Municipal,

APPROUVE les modifications statutaires de Nantes Métropole Aménagement en vue de sa transformation en Société Publique Locale ;

DONNE tous pouvoirs, à son représentant à l'Assemblée générale extraordinaire de Nantes Métropole Aménagement, pour voter favorablement sur les projets de résolutions relatives à la transformation de la Société Publique Locale d'Aménagement en Société Publique Locale et à l'actualisation des statuts.

N° 25 : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'ASSOCIATION SOS PAYSANS EN DIFFICULTES 44

Le Conseil Municipal,

ATTRIBUE, compte tenu du contexte économique particulièrement difficile auquel est actuellement confrontée la profession agricole, une subvention d'un montant de 500 € à l'Association « SOS Paysans en difficultés 44 » afin de la soutenir dans son action.

Les crédits correspondants sont inscrits au budget supplémentaire de l'exercice en cours.

N° 26 : INFORMATION AU CONSEIL MUNICIPAL : ENQUETE PUBLIQUE DEMANDE EXPLOITATION ATELIER PRODUCTION PANNEAUX SOLAIRES THERMIQUES PAR SAS SAUNIER DUVAL

Le Conseil Municipal,

PREND ACTE de cette information, l'arrêté préfectoral peut être consulté auprès de la Direction de l'Aménagement Durable du Cadre de Vie.

N° 27 : INFORMATION AU CONSEIL MUNICIPAL : DELEGATION

Le Conseil Municipal,

PREND ACTE des contrats signés entre le 1^{er} avril et le 31 mai 2011.

FINANCES

Prestataire	Date	Objet de la décision	Montant TTC
Trésor public	2/05/11	Placements de trésorerie – bons du trésor	1 080 137,00

COMMANDE PUBLIQUE

Prestataire	Date	Objet de la décision	Montant TTC
Fourniture de paillage			
Kabelis	05/04/11	Lot 1 : Ecorces de peuplier	7 975,80
Kabelis	05/04/11	Lot 2 : Fourniture de bois broyé tamisé BRF	1 772,40
Féerie	04/04/11	Spectacle de pyrotechnie pour le 13/07/11	21 827,00
Multiscénic	28/03/11	Sonorisation salle des mariages, du Conseil Municipal et des Tribunes du Moulin Boisseau	11 915,86
AB&W	05/04/11	Fourniture et pose de stores et rideaux	3 036,49
Artisan Menuisier de l'Erdre	15/04/11	Extension du Musée de l'Erdre - Travaux de Charpente	23 010,35
Location de matériel pour les manifestations			
WC Loc	12/04/11	Lot 4 : Location de cabine toilette	5 764,72
CAL	12/04/11	Lot 6 : Location de groupe électrogène	1 740,18
Fourniture et services de télécommunications			
Completel	24/03/11	Lot 1 : Téléphonie fixe - raccordement trafic entrant, sortant accès T2, trafic sortant éligible à présélection, Internet	22 589,02
Orange	24/03/11	Lot 3 : Téléphonie mobile	11 479,30
Art-Dan	19/04/11	Travaux de fentes de suintement sur le terrain de football de Tournière	34 965,06
Mobilier de bureau			
Papeterie P.Leray	27/04/11	Lot 1 : Bureaux, caissons, armoires, tables de réunion	2 017,05
Papeterie P.Leray	27/04/11	Lot 2 : Sièges de bureau	1 557,19
PJF Services	27/04/11	Lot 3 : Chaises visiteurs, chaises pliantes, tabouret bois	1 417,14
PJF Services	27/04/11	Lot 4 : Chaises pour salle des mariages	9 746,20
ABI	27/04/11	Lot 5 : Tables en pin	777,40
Acquisition de mobiliers pour le fleurissement			
Sineu Graff	02/05/11	Lot 1 : Mobiliers urbains de fleurissement	42 151,82
Tracer	02/05/11	Lot 2 : Murs végétalisés mobiles	19 464,90
Entretien des espaces verts - Programme 2011			
ISS Espaces Verts	26/04/11	Lot 1 : Elagage, abattage, dessouchage, taille	24 899,76
Bertaud Loïc	26/04/11	Lot 2 : Broyage	31 622,24
ISS Espaces Verts	26/04/11	Lot 3 : Tonte	14 352,00
Aménagement salle polyvalente - Hôtel de Ville			

AMH	26/04/11	Lot 1 : Menuiseries bois	32 196,92
SARL Gérard Robert	26/04/11	Lot 2 : Cloisons sèches / Plafonds	14 599,28
Epié	26/04/11	Lot 3 : Peinture / Revêtements muraux / revêtements de sols	13 815,59
Ollivier	26/04/11	Lot 5 : Electricité	16 918,03
Park & Suites	06/05/11	Hébergement en hôtels : résidence hôtelière à -10mns du Théâtre de la Fleuriaye	5 558,89
Distribution et routage des publications de la ville et de l'Espace Culturel de la Fleuriaye			
Adrexo	21/04/11	Lot 1 : Distribution non adressée de plusieurs publications de la Ville, type magazine, agenda	6 032,82
Ocea Routage	21/04/11	Lot 2 : Routage annuel de la plaquette du Théâtre de la Fleuriaye	4 029,09
Art Dan	27/04/11	Aménagement terrain d'honneur du Moulin Boisseau : piste d'athlétisme	210 949,65
Epié	19/04/11	Travaux de peinture extérieure	18 507,50
Soprema	19/04/11	Salle Eersel : travaux de réfection d'étanchéité	24 257,63
Espace Motoculture	16/02/11	Acquisition d'un tracteur	33 779,25
Access Energie	25/05/11	Travaux de plomberie et ventilation au stade du Moulin Boisseau	18 076,19

INFORMATIQUE

Prestataire	Date	Objet de la décision	Montant TTC
Horoquartz	13/05/11	Renouvellement contrat de maintenance du matériel & du logiciel eTemptation	4 080,22
SIS	16/05/11	Avenant contrat de maintenance logiciel SIS pour le module devis	574,08

CULTURE

Prestataire	Date	Objet de la décision	Montant TTC
I. Béchu	02/05/11	Médiathèque : rencontre avec les lecteurs le samedi 28/05/11 à 15H	141,98
Artiste art singulier	18/05/11	Frais de repas pour le transport des oeuvres de l'exposition au Manoir des Renaudières	57,00

AMENAGEMENT

Prestataire	Date	Objet de la décision	Montant TTC
CAUE	04/04/11	Convention mise à disposition exposition « Aperçus »	gratuit